

Séance du Conseil Municipal du 19 mars 2024 à 20 heures

PRESENTS : MAITRE Daniel, MAUDUIT Jean-Luc, GRANDSAGNE Dominique, ROC Daniel, LEGAUT Xavier, RIFFAUD Jessica, BAYLE Michaël, DELAGE Florian, CAUZZI Benoît, VAN LIENDEN Henri, GENIN Nathalie, SCHWECHLER Jean-Pierre, SACRE Elisabeth, et GAUTIER Bruno.

ABSENTS : Florian DELAGE ~~CAUZZI Benoît~~

QUORUM atteint.

POUVOIRS : Grandsagne ↔ N. Genin
genin à Grandsagne -

SECRETAIRE DE SEANCE : Schwechler J Pierre

Nombre de votants : 12 + 1
(Présents+pouvoirs)

Validation du PV de la séance du 05 février 2024

accepté à l'unanimité 12+1

Approbation des comptes financiers uniques 2023

Notre collectivité participe à l'expérimentation du **Compte Financier Unique** (CFU). Il s'agit du nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Le Maire et le comptable de la DGFIP élaborent ensemble le compte financier unique.

Le CFU présente une information financière rationalisée et simplifiée, plus facile à lire ; la confection du CFU est entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celle du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie le travail des services en amont. Grâce au CFU les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion ont disparu.


La maquette du CFU est structurée en quatre parties :

I. Informations générales = vue panoramique sur les principales données : ratios, résultats globaux et bilans synthétiques ;

II. Exécution budgétaire = compte-rendu de l'exécution budgétaire : la « vue d'ensemble » fournie par l'ordonnateur et les « vues détaillées » sont apportées par le DGFIP ;

III. Etats financiers = vision patrimoniale : le bilan (qui présente le patrimoine), le compte de résultat (qui explique comment le patrimoine a évolué au cours de l'exercice clos) et l'annexe (celle-ci concerne les collectivités qui expérimentent la certification des comptes, la commune n'est pas concernée pour le moment) ;

IV. Etats annexés = des précisions que l'on retrouvait précédemment dans les annexes du compte administratif. Seuls les états conservant une pertinence sont retenus dans le CFU.



Compte financier unique - Budget Commune 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés			175 408,87 €		175 408,87 €	
Opérations de l'exercice	703 513,67 €	749 661,47 €	168 559,02 €	261 905,13 €	872 072,69 €	1 011 566,60 €
TOTAUX	703 513,67 €	749 661,47 €	343 967,89 €	261 905,13 €	1 047 481,56 €	1 011 566,60 €
Résultats de clôtures		46 147,80 €	-82 062,76 €		-35 914,96 €	
Restes à réaliser			52 922,00 €	26 891,00 €	52 922,00 €	26 891,00 €
TOTAUX CUMULES	703 513,67 €	749 661,47 €	396 889,89 €	288 796,13 €	1 100 403,56 €	1 038 457,60 €
RESULTATS DEFINITIFS		46 147,80 €	-108 093,76 €		-61 945,96 €	

Vote du Compte financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du Budget commune 2023 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	X	DELAGRE Florian	X
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 11 + 1
 Total abstentions : 1
 Total exprimés : 11 + 1
 Total pour : 11
 Total contre : 0

Compte Financier Unique - Budget Eau/Assainissement 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats Reportés		83 910,46 €		104 149,88 €		188 060,34 €
Opérations de l'exercice	154 884,20 €	110 646,32 €	19 413,07 €	27 914,38 €	174 297,27 €	138 560,70 €
TOTAUX	154 884,20 €	194 556,78 €	19 413,07 €	132 064,26 €	174 297,27 €	326 621,04 €
Résultats de clôtures		39 672,58 €		112 651,19 €		152 323,77 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	154 884,20 €	194 556,78 €	19 413,07 €	132 064,26 €	174 297,27 €	326 621,04 €
RESULTATS DEFINITIFS		39 672,58 €		112 651,19 €		152 323,77 €

Vote du Compte financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du Budget Eau/assainissement 2023 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	X	DELAGRE Florian	X
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention.
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
 Total abstentions : 1
 Total exprimés : 12
 Total pour : 12
 Total contre : 0

Compte Financier Unique -Budget Lotissement Côte du Moulin 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés		3 701.31 €		122.44 €		3 823.75 €
Opérations de l'exercice						
TOTAUX		3 701.31 €		122.44 €		3 823.75 €
Résultats de clôtures		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		3 702.31 €		122.44 €		3 823.75 €
RESULTATS DEFINITIFS		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €

Vote Compte du Compte Financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du budget Lotissement Côte du Moulin 2023 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	X	DELAGRE Florian	X
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention.
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total abstentions : 1
 Total exprimés : 12 + 1
 Total pour : 12
 Total contre : 0

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, commune, eau/assainissement et lotissement de la Côte du Moulin

Rappel des résultats au 31/12/2023 :

	Fonctionnement	Investissement
COMMUNE	46 147.80 €	- 175 408.87 €
EAU/ASST	39 672.58 €	104 149.88 €
LOTISSEMENT	3 701.31 €	122.44 €

- 82 062,76 €
112 651,19 €

Seuls les résultats excédentaires de la section de fonctionnement s'affectent soit en fonctionnement (R002) soit en investissement (1068). Les résultats déficitaires sont repris dans leur section.

Commune : La section d'investissement étant déficitaire (- 82 062.76 €) le résultat de 46 147.80 € ne peut être repris en tout ou partie en section de fonctionnement et doit être affecté obligatoirement au 1068 en recette d'investissement ;

Eau/assainissement : proposition d'affectation du résultat de 39 672.58 € en fonctionnement ;

Lotissement de la Côte du Moulin : proposition d'affectation du résultat 3 701.31 € en fonctionnement.

Vote pour affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 Commune :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
 Total abstentions : 1
 Total exprimés : 12
 Total pour : 12
 Total contre : 0

Vote pour affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 eau/assainissement :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention.
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 1
Total exprimés : 12
Total pour : 12
Total contre : 0

Vote pour affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 lotissement de la Côte du Moulin :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	abstention
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 1
Total exprimés : 12
Total pour : 12
Total contre : 0

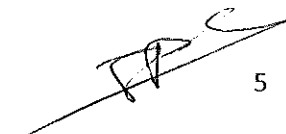
Vote pour attribuer les montants de subvention retenus :

Subvention 2024 article 65748 du budget

Un formulaire unique de demande de subvention (CERFA N°12156*06) a été transmis aux présidents des associations de la Commune.

Les associations sollicitant l'octroi d'une subvention ont fait parvenir leur demande accompagnée du contrat d'engagement républicain signé (conformément aux directives de Mme la Préfète) par lequel elles s'engagent :

- à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution
- de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République
- de s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.


5

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
acca	150	150				150	? non alloué
Amicale des Sapeurs-Pompiers	250	250					
Anciens Combattants	100	100			100	100	OK
Association des Parents d'Elèves	150	150	250	250	250	300	OK
Association Sportive	800	800	800	800		1500	OK
Club du Bonheur	150	150	150	150	150	200	OK
Comité d'Animation	500	300			400	650	OK
Familles Rurales Vallée de la Benaize	500	750	750	750	500	415	OK
Fleurissons Ensemble	200	200	200	350	500	500	OK
FNATH section de lussac	60	60	60	60	60	60	OK
	2860	2910	2210	2360	1960	3675	

725

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Ensemble Vocal Mélodica (Exceptionnel)					150		
Association Nationale Patients Sclérosés en Plaques							
Chorale de la Basse Marche	25	25	25			50	OK
Collège Fabre d'Eglantine					100		
Conciliateurs de justice du Limousin	50	50		50	100	100	OK
Groupement Cantonal de Vulgarisation Agricole	40	40					
J.M.F. Saint Sulpice-les-feuilles	50	174			100	100	? non alloué
Le CHAL	50	50	50	50	50	60	OK
Les Amis des Chats (Chateauponsac)	50	50					
FED Départementale Hte-Vienne - Secours Populaire	50	50	100	100	150	150	OK
PEP 87 (Pupilles de l'Enseignement Public)					50	50	OK
Ligue Nationale Contre le Cancer (Cté Hte-Vienne)	50	50	50	50	50	50	OK
Prévention routière	30	30		30	50	50	OK
Restos du Cœur			100	250	150	150	OK
Société de Pêche Le Dorat	100	100			100	100	OK
Société Musicale "Les Enfants du Dorat"	100	100			150	150	OK
Solidarité Paysans Limousin					100	100	? OK non alloué
Sports Vélos Basse Marche (course de la Saint-Etienne)	150			300	150	150	OK
Tech Ovins	125				125	130	OK
Union Haute-Vienne des DDEN	50	50					
USEP St Sulpice-les-Feuilles	40	40	40	40	40	40	non alloué
IELES							
Pompiers Humanitaires						50	OK
	960	809	365	870	1615	1440	

5205€

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	<i>pour</i>	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	<i>pour</i>	CAUZZI Benoît	<i>pour</i>
GRANDSAGNE Dominique	<i>pour</i>	VAN LIENDEN Hendrickus	<i>pour</i>
ROC Daniel	<i>pour</i>	GENIN Nathalie	<i>pour</i>
LEGAUT Xavier	<i>pour</i>	SCHWECHLER Jean-Pierre	<i>pour</i>
RIFFAUD Jessica	<i>pour</i>	SACRE Elisabeth	<i>pour</i>
BAYLE Michael	<i>pour</i>	GAUTIER Bruno	<i>pour</i>

Total votants : *12 + 1*
 Total abstentions : *0*
 Total exprimés : *12 + 1*
 Total pour : *12 + 1*
 Total contre : *0*

Acquisition d'un tracteur

Offre commerciale de la société BL pro pour un tracteur d'occasion de type MF5711M D4 ESS+ Chargeur FL3819 au prix de 79 580.00€ HT.

L'acquisition sera financée par un prêt de 79 580.00 € -12 000.00 € (revente du Celtis/Class en 2023) soit 67 580.00€.

Vote pour l'acquisition du tracteur et du chargeur :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	
GRANDSAGNE Dominique		VAN LIENDEN Hendrickus	
ROC Daniel		GENIN Nathalie	
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : *12 + 1*
 Total abstentions : *0*
 Total exprimés :
 Total pour :
 Total contre :

*reportés après une réunion
 le Mardi 26 à 16 avec*

Contrat prestation assainissement avec la société BEYNAT-ROCHE

L'entreprise Beynat roche a fait parvenir une nouvelle offre de prix pour l'entretien de l'assainissement (pompage des 5 postes de relevage 2x/an et hydrocurage du réseau unitaire des eaux usées et de divers regards) d'un montant de 1 540.00 € HT (TVA 20 % 308 €). Si acceptation une convention d'assainissement 2024 sera envoyée à la Commune.

Vote pour approuver la proposition et autorisation pour signer le devis et la convention:

[Signature]

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	P
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1
Total contre : 0

Adhésion à la mission Locale Rurale de la Haute-Vienne 2024

La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne accueille, informe, oriente les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et les accompagne durant leurs parcours vers l'autonomie professionnelle et sociale (orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture).

En 2023, elle a déployé 31 lieux d'accueil des jeunes au total, soit un point d'accueil tous les 15 km. (Actuellement une antenne existe à Bellac).

Dès 2024, la mission locale Rurale développe une nouvelle action de proximité et de repérage du public dont l'ambition est de « mailler le dernier km » au moyen d'un mini-bus aménagé qui se déplacera au sein de communes rurales pour aller à la rencontre des acteurs de terrain, des familles et des jeunes.

La cotisation demandée pour 2024 est de 1€/habitant : 466 X 1 = 466.00 €
(La commune a adhéré en 2023 pour 469.00€).

Vote pour adhérer à la mission locale Rurale :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	1
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1
Total contre : 0

Adhésion 2024 à la Fondation du Patrimoine Limousin

Pour les Communes de moins de 500 habitants, la cotisation 2024 est de 100 € (100€ en 2023). L'adhésion permet à la Fondation du Patrimoine d'œuvrer pour la sauvegarde et la protection du Patrimoine, public (patrimoine religieux, bâtiments publics remarquables) comme privé (habitants de la commune, propriétaires de bâtiment présentant un intérêt architectural et patrimonial remarquable et désireux de le mettre en valeur), protégé ou non ou patrimoine naturel (canaux, étangs...).

Le Conseil Municipal doit délibérer sur l'adhésion 2024 venant en soutien aux actions de la Fondation.

Vote pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine - année 2024 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1
Total contre : 0

Adhésion CAUE (Conseil en d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) 2024

Il est proposé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement d'adhésion dont le montant reste inchangé (150 €).

Le CAUE est à la disposition des collectivités pour tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Vote pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine- année 2024 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1

JP

Total contre : 0

Désignation d'un référent biodiversité

Suite à l'appel projet de la région Nouvelle Aquitaine « Nature et transition », la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a décidé de porter la thématique biodiversité comme l'un des axes majeurs de sa politique de développement. Le cabinet Auxilia Conseil, a été chargé de la définition d'un plan stratégique de préservation et de mise en valeur de la biodiversité sur notre territoire. Cette stratégie devra définir avec précisions les plans d'actions à mettre en œuvre et les moyens pour y parvenir.

Dans le but d'assurer la meilleure information sur les avancées du groupe de travail biodiversité constitué d'élus et des techniciens de la CCHLEM et du cabinet Auxilia un référent biodiversité doit être désigné pour chaque commune. Il sera l'interlocuteur privilégié.

Vote pour la désignation de en tant de référent biodiversité :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	P
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1
Total contre : 0

*BAYLE Michael
sera le referent Biodiversité*

Avis sur projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Gelif »

La Direction de la légalité de la Préfecture de la Haute-Vienne demande au Conseil Municipal de donner son avis concernant impact sur l'environnement de l'implantation de la centrale photovoltaïque au sol d'une superficie clôturée de 1,82 hectare à Gelif.

L'avis rendu par la collectivité, ou l'information relative à l'absence d'observations émises, fera l'objet d'une mention sur le site internet de Préfecture et sera joint au dossier d'enquête publique.

Vote pour Avis sur projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Gelif » :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	P	DELAGRE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc	P	CAUZZI Benoît	P
GRANDSAGNE Dominique	P	VAN LIENDEN Hendrickus	P
ROC Daniel	P	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	P	SCHWECHLER Jean-Pierre	P
RIFFAUD Jessica	P	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	P	GAUTIER Bruno	P

Total votants : 12 + 1
Total abstentions : 0
Total exprimés : 12 + 1
Total pour : 12 + 1

- avis favorable -

Total contre :

Etat annuel des indemnités des élus 2023

L'état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux à la commune en 2023 est le suivant :

NOM-PRENOM	Fonction	Montant brut annuel	Frais de déplacement
MAITRE Daniel	Maire	15 087,24 €	0,00 €
MAUDUIT Jean-Luc	1er Adjoint	5 012,88 €	0,00 €
GRANDSAGNE Dominique	2ème Adjointe	5 012,88 €	0,00 €
ROC Daniel	3ème Adjoint	4 015,20 €	0,00 €
BARRETT Delphine	Conseillère Déléguée	1 460,10 €	0,00 €
SACRE Elisabeth	Régisseur du camping	0,00 €	57,60 €

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la présentation de l'état annuel des indemnités des élus municipaux pour l'année 2023.

Questions diverses :

pas de questions diverses -

- Fleury -

*jeudi - le 18 - Avril - 9 pers -
pot de l'amitié*

Fin de la séance à 21 heures 54 -

- de 8 mai cérémonies à 11 H -

Dimanche de 9 juin - élection européenne -

de 8 h. 18 h.

Le Maire,



[Signature]

